



SYNDICAT CGT AGIVR

HANDICAP VAL DE SAÔNE, BEAUJOLAIS

OBJET : NON A LA DISCRIMINATION !! APPEL A LA SOLIDARITÉ.

Dès fin 2017, la Direction de l'AGIVR proposait à Firouze KHERRA une réorientation professionnelle suite à sa maladie.

Dans le cadre d'une réunion formalisée en octobre 2018, les compétences de Firouze en matière de « *communication autour d'outils interactifs, digitaux* » étaient soulignées. Le projet de mise en place d'une page professionnelle « linkedin » lui était proposé, essentiellement en télétravail, avec l'appui de la SAMETH.

Le 12 mai 2021, le Directeur du site pôle travail, par courriel, demandait à Firouze de rendre le matériel prêté, soit : L'ordinateur, le bureau, la chaise ergonomique de bureau !!!!

ON APPELLE CELA « UNE MISE AU PLACARD »

Pourquoi le télétravail qui était possible hier ne l'est plus aujourd'hui....

L'engagement syndical de Firouze avec la CGT serait-il en cause ? En juin 2020, la Direction de l'AGIVR essayait de mettre en place une consultation sur un projet d'accord se substituant à l'accord de 1999.

Sous l'impulsion du syndicat CGT, les syndicats faisaient reculer la Direction.

Sortie par la porte, l'AGIVR revenait par la fenêtre. Après la dénonciation effective en octobre 2020 de l'accord de 1999, un accord de méthode était alors signé le 22 décembre 2020 avec le syndicat CFDT. S'en est suivi des négociations séparées par thématiques, (Le Travail de nuit, Les cadres, Les personnels administratifs, Pôle habitat et soin, ...). Pour la CGT la division entre les salariés n'est pas acceptable ; un tronc commun avec des conditions de travail de bon niveau est indispensable pour créer du lien au sein de l'AGIVR. Le maintien des congés trimestriels en faisait partie.... La CGT n'a donc pas signé cet accord dit « de méthode » .

Aujourd'hui, par la voix de sa Déléguée Syndicale, le Syndicat CGT reste le seul à défendre les intérêts des salariés. Il n'aura échappé à personne que si la Direction de l'AGIVR dénonce un accord ce n'est pas pour en signer un autre PLUS FAVORABLE AUX SALARIES !!!!

Lors des dernières négociations, le 4 mai 2021, la Déléguée Syndicale CGT qui avait félicité la promotion de son homologue CFDT, annonçait à la Direction qu'elle avait une pétition de 80 % des salariés des FAM

et MAS prêts à utiliser leur droit de grève si la Direction ne prenait pas en compte leurs légitimes revendications !!

Le simple rappel des faits est éloquent. La personne à « éliminer » est bien la Déléguée Syndicale CGT.

De nombreux salariés ont connu et connaissent encore les méthodes de pression utilisées par la Direction de l'AGIVR pour les empêcher de s'exprimer librement.

Dégradation des conditions de travail, et les pressions de la hiérarchie ont fini par laisser des traces ! d'autres encore, en nombre croissant, font défection et quittent le métier.

Notre secteur fait état d'une profession où l'apathie domine.

Vous n'acceptez pas une telle gestion du personnel, vous pensez comme nous, que le **harcèlement n'a pas sa place dans les méthodes de management**, que les Ressources Humaines de l'Association doivent s'engager pour qu'il n'y ait plus aucune victime de cette gestion dite « humaine » digne d'un autre temps, alors rejoignez-nous dans le cadre d'un débrayage :

LE JEUDI 3 JUIN DE 11H00 A 13H00
DEVANT LE SIÈGE SOCIAL DE L'AGIVR.

Venez nombreux dire non à la souffrance au travail !!

**Refusez les pressions et discriminations aujourd'hui, n'attendez pas de les subir..
préservez votre liberté d'expression au sein de l'AGIVR, montrez votre
solidarité avec votre représentante Syndicale CGT .**

La section Syndicale CGT/AGIVR

Le 17 mai 2021